

**Réunion de la Commission de Suivi de Site  
SMURFIT KAPPA / DALKIA à Biganos**

---

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION**

**à Biganos (33)**

**Mardi 4 décembre 2018 – 14 heures 30**

## **Liste des participants**

### Collège « Administrations de l'État »

<b>GUILLOT Sonia :</b>	DREAL, UD33
<b>BERNAT Frédéric :</b>	DREAL, UD33
<b>FRANCO MILLET Elisabeth :</b>	DIRECCTE – Responsable UD33
<b>PHAM Laurent :</b>	SDIS 33
<b>ESTEVEZ Xavier :</b>	SDIS 33
<b>VICHET Marc :</b>	Agence Française pour la Biodiversité

### Collège « Élus des Collectivités Territoriales concernées »

<b>LAFON Bruno :</b>	Maire de Biganos, Président de la COBAN
<b>POCARD Alain :</b>	COBAN
<b>SAMARCELLI Michel :</b>	Président du SIBA
<b>VRIGNON Stéphane :</b>	Directeur de l'assainissement, SIBA
<b>BILLY François :</b>	Président du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
<b>NAVROT Cathy :</b>	SAGE Leyre
<b>LE YONDRE Nathalie :</b>	Maire d'Audenge

### Collège « Riverains »

<b>STORELLI Jacques :</b>	Président de la Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon
<b>BRANGER Françoise :</b>	Présidente de Bassin Arcachon Ecologie
<b>FAGNIOT Délia :</b>	Comité Départemental des Pêches Maritimes
<b>SANZ-ROMERO Quentin :</b>	Fédération Départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de Gironde
<b>RODRIGO Olivier :</b>	Représentant de l'Agence Eau Adour-Garonne

### Collège « Exploitants ou organismes professionnels »

<b>LE FEUVRE Nicolas :</b>	Directeur de la société SMURFIT-KAPPA
<b>MOINDROT Jérôme :</b>	Responsable Développement Durable, SMURFIT-KAPPA
<b>DUTEIL Philippe :</b>	FIBA, SMURFIT-KAPPA
<b>LARRIEU-MANAN Damien :</b>	Manager Communication Formation, SMURFIT-KAPPA
<b>JEHANNO Christophe :</b>	Directeur de la société DALKIA
<b>PAOLIN Méline :</b>	Ecologue, AQUABIO
<b>COPEAUX Florent :</b>	Ecologue, SIMETHIS
<b>CAPDEVILLE Yon :</b>	Ecologue, SIMETHIS

### Collège « Salariés »

<b>VUK Zelko :</b>	Représentant du personnel de la société SMURFIT KAPPA
<b>LENOIR Guillaume :</b>	Représentant du personnel de la société SMURFIT KAPPA
<b>TESTEMALLE Astrid :</b>	Représentante du personnel de la société DALKIA

## **Ordre du jour**

- Bilan du suivi faune-flore par SIMETHIS
- Présentation SMURFIT-KAPPA et DALKIA
  - Synthèse des bilans d'exploitation 2017
  - Information rapide sur les principaux axes de travail en 2018
- Présentation DREAL
  - Bilan 2017 de l'action de l'inspection des IC
  - Information rapide sur les principaux sujets abordés en 2018

## **Documents associés**

Annexe I : Liste de présence de la réunion du 4 décembre 2018

Annexe II : Présentation SIMETHIS

Annexe III : Présentation SMURFIT-KAPPA

Annexe IV : Présentation DALKIA

Annexe V : Présentation DREAL

## **14 heures 35 – Début de la réunion**

### **M. LE FEUVRE, SMURFIT-KAPPA**

Ouvre la réunion.

### **M. LAFON, Maire de Biganos**

Excuse Monsieur le sous-préfet, retenu pour des missions de maintien de l'ordre et de sécurité publique.

## **Bilan du suivi faune-flore par SIMETHIS**

### **M. COPEAUX, SIMETHIS**

Présente les résultats des mesures réalisées depuis l'incident survenu en juillet 2012. Il rappelle que les protocoles ont évolué au cours des années, pour se centrer sur la qualité de l'eau, avec un volet piscicole et hydrobiologique.

### **Mme PAOLIN, AQUABIO**

Explique qu'une campagne de prélèvement a été réalisée en basses eaux en octobre 2018. Le suivi porte sur les macro-invertébrés aquatiques, la physico-chimie et les herbiers aquatiques. L'analyse sur la qualité de l'eau s'appuie sur un nouvel indicateur, l'I2M2, qui permet une analyse plus fine des pressions qui s'exercent sur chaque station.

Aucune perturbation significative n'a été relevée sur la station située en aval et en amont de l'usine. On observe, sur la station amont, une pression des nitrates. Sur la station en aval des cordons de carbonates, on observe des pesticides. Comme sur la station située à la confluence avec la Leyre, les niveaux relevés sont plus élevés que la norme de qualité environnementale, mais ces concentrations restent inexplicables.

La comparaison des deux stations situées en aval fait ressortir une différence significative de la valeur d'I2M2, qui s'explique notamment par la pression des pesticides et des matières organiques. Il existe donc une pollution diffuse dont l'origine reste difficilement identifiable.

Les analyses sont stables entre 2013 et 2018, à l'exception de l'année 2016 (impact en amont de SMURFIT-KAPPA). La station située en aval des cordons de carbonates révèle une amélioration de l'état biologique. La station située à la confluence avec la Leyre génère des résultats stables depuis 2015 (état moyen à médiocre). Une perturbation diffuse, dont les causes sont difficiles à déterminer, persiste dans le temps.

**M. SANZ-ROMERO, Fédération Départementale de Pêche et de protection du milieu aquatique**

Explique que depuis 2012, son association réalise un inventaire piscicole qui se déroule désormais sur les mêmes stations que les analyses hydrobiologiques. L'association capture les poissons par une méthode de pêche électrique. Les analyses portent sur l'espèce, le poids, la taille, et l'état de santé du poisson.

Sur les quatre stations, les prélèvements révèlent un cortège d'espèces attendu sur un cours d'eau landais. Plus on descend vers l'usine, plus le cortège est complet, avec notamment la présence de poissons d'eau vive qui nécessitent une eau peu polluée.

Le suivi de la faune piscicole est réalisé avec l'indicateur IPR (indice poisson rivière). En amont de l'usine, la note est considérée comme moyenne, principalement dû à un effet du modèle (station trop en amont du bassin-versant). En descendant vers Biganos, la note est considérée comme bonne, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'altération notable du peuplement. En revanche, l'état de santé des poissons s'avère précaire sur l'ensemble du Lacanau.

**M. VICHET, AFB**

Souhaite savoir si la colonisation a retrouvé un niveau normal sur la Leyre après la mortalité constatée en 2012.

**M. SANZ-ROMERO, Fédération Départementale de Pêche et de protection du milieu aquatique**

Le confirme, mais ajoute qu'il constate encore des problèmes sur l'état de santé des poissons.

**Mme BRANGER, Bassin d'Arcachon Écologie**

Souhaite savoir si le constat de retour à la normale porte sur le nombre d'individus ou d'espèces.

**M. SANZ-ROMERO, Fédération Départementale de Pêche et de protection du milieu aquatique**

Répond que les effectifs sont satisfaisants, en nombre d'espèce et en volume de population.

**I. Présentation de SMURFIT-KAPPA**

*Résultats généraux*

**M. LE FEUVRE, SMURFIT-KAPPA**

Explique que les niveaux de production et de vente sont stables. Le chiffre d'affaires augmente de façon importante en 2017, l'entreprise consacre une part importante de ses liquidités à financer ses investissements.

*Résultats environnement*

**M. MOINDROT, SMURFIT-KAPPA**

Souligne la stabilité des rejets liquides.

**M. LE FEUVRE, SMURFIT-KAPPA**

Signale que la stabilisation des *process* industriels a permis de réduire les dépassements, qui restent en dessous du nombre autorisé par l'arrêté. Les investissements à venir contribueront à répondre aux exigences du BREF.

**M. MOINDROT, SMURFIT-KAPPA**

Souligne la réduction notable des rejets atmosphériques. L'entreprise s'efforce de réduire et de valoriser les déchets, sur le site ou par le biais de filières externes. Globalement, le volume baisse, même s'il a un peu augmenté en 2018 du fait de l'arrêt technique.

**M. LE FEUVRE, SMURFIT-KAPPA**

Indique qu'en 2017, l'entreprise a enregistré cinq plaintes.

### **Travaux et investissements**

Lors de l'arrêt technique qui s'est déroulé en 2018, les travaux ont notamment porté sur le lavage, ce qui contribue à de meilleurs rejets liquides, et sur la chaudière, qui consomme moins d'énergie et de produits chimiques. La rénovation des cylindres a réduit la consommation de vapeur de 20 %.

Les investissements prévus en 2018 et 2019 portent majoritairement sur l'environnement, la sécurité, le développement, la maintenance, et peu sur la productivité. Les travaux prévus sur le *stripping* visent à améliorer l'impact olfactif et les eaux de lavage, et donc la qualité des effluents liquides.

#### **Mme BRANGER, Bassin d'Arcachon Écologie**

Souhaite savoir si la consommation d'eau va augmenter.

#### **M. LE FEUVRE, SMURFIT-KAPPA**

Répond que l'objectif, au contraire, est de la réduire de 30 %. Plusieurs investissements portent sur la sécurité, une valeur importante pour le Groupe.

La Machine 5 fera l'objet d'un investissement important, qui débutera en février 2020, pour augmenter sa capacité de production. En 2019, les investissements seront davantage orientés sur la productivité.

### **Phytoremédiation du Bassin Saugnac**

Cet ancien bassin ultime fait l'objet d'un retour progressif à la nature par un procédé de dépollution par les plantes. Le retour de la faune y a été observé.

À l'occasion de la célébration des 90 ans du site, l'entreprise a présenté sa démarche « Durable par nature », le lien avec la forêt et la capacité à s'intégrer au territoire étant deux conditions de sa pérennité.

### **Investissements environnementaux à venir**

L'entreprise s'est engagée auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine à réduire sa consommation énergétique de 10 % d'ici trois ans.

#### **M. STORELLI, CEBA**

S'interroge sur la provenance des deux plaintes pour les odeurs.

#### **M. LAFON, Maire de Biganos**

Précise qu'elles proviennent généralement de nouveaux arrivants dans la commune, qui découvrent la présence de l'usine.

#### **M. STORELLI, CEBA**

Souhaite savoir si l'investissement destiné à faire baisser le taux de perception des odeurs sera réalisé dans un avenir proche.

#### **M. LE FEUVRE, SMURFIT-KAPPA**

Répond que la pose des capteurs sur l'évaporation et le travail mené sur la station d'épuration devraient, d'ici deux ans, apporter une amélioration.

#### **M. FONT, SMURFIT-KAPPA**

Ajoute que les riverains qui émettent des plaintes sont contactés, pour mieux comprendre le problème, en corrélation avec les vents, la météo ou les incidents industriels. Ils sont également conviés à une visite de l'usine.

**M. STORELLI, CEBA**

S'étonne qu'aucune plainte ne soit émise en dehors de Biganos.

**M. MOINDROT, SMURFIT-KAPPA**

Explique qu'une plainte pour odeur provenait du Teich, ce qui est inexplicable compte tenu des vents dominants d'Ouest. Les primo-accédants sont généralement très sensibles à l'impact de l'usine.

**II. Présentation de DALKIA**

**M. JEHANNO, DALKIA**

Explique que le site n'a connu aucun arrêt technique en 2017. Pour cette raison, le Pouvoir Calorifique Inférieur a augmenté de 10 %. Tous les engagements auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie ont été respectés.

Les rejets atmosphériques font l'objet de contrôles continus et de contrôles ponctuels. Un dépassement de NOX a été relevé, ainsi qu'un dépassement sur la mesure du CO lié à un incident de fonctionnement qui a perturbé l'analyse.

L'ensemble des critères sur les rejets aqueux ont été respectés. L'entreprise a globalement réduit sa consommation d'eau, bien que celle-ci soit encore supérieure à la valeur limite imposée par l'arrêté d'autorisation.

Les déchets produits sont principalement constitués de cendres, qui sont envoyées vers différentes filières de valorisation. L'entreprise a enfoui une partie de ces cendres. Ce n'est pas la filière qu'elle entend favoriser, cependant. La valorisation agricole tend à diminuer (34 % en 2017, 15 % en 2018). Les analyses réalisées sur les cendres sont conformes aux normes.

**M. STORELLI, CEBA**

S'enquiert de l'objectif, en pourcentage, de valorisation agricole en 2019 et au-delà.

**M. JEHANNO, DALKIA**

Répond qu'il n'a pas d'objectif chiffré, mais qu'il tend à faire baisser cette filière.

**M. STORELLI, CEBA**

S'en réjouit, car de nombreuses enseignes agroalimentaires se départissent de cette pratique.

**M. LE FEUVRE, SMURFIT-KAPPA**

Signale que pour la première fois, en 2017, le partenariat a produit plus d'électricité qu'il n'en a consommée. Le site tend à l'autonomie énergétique la plus complète.

**Mme BRANGER, Bassin d'Arcachon Écologie**

Demande des précisions sur les niveaux de HAP.

**M. BERNAT, DREAL UD33**

Répond qu'ils sont conformes à la réglementation.

**III. Présentation de la DREAL**

*SMURFIT-KAPPA*

**Mme GUILLOT, DREAL UD33**

Rappelle la situation administrative de l'exploitant, qui a fait l'objet de nombreux arrêtés complémentaires. Elle prévoit de proposer un arrêté actualisé rassemblant l'ensemble des prescriptions. Le dernier arrêté, pris au mois de juillet de 2018, prescrit la résorption du tas de carbonates.

La DREAL travaille avec l'exploitant pour conclure l'examen de l'IED par un arrêté préfectoral qui sera compatible avec la directive européenne, en 2019. L'exploitant a émis des demandes

de dérogations temporaires pour réaliser les investissements et atteindre les niveaux imposés par la directive.

Deux inspections ont été réalisées en 2017. La première portait sur le suivi de l'inspection de 2016, dont certaines demandes n'avaient pas été soldées. L'exploitant a répondu à l'intégralité des demandes.

La deuxième inspection se concentrait sur l'installation de stockage de déchets non dangereux. Le premier écart, l'absence de cadenas sur les piézomètres, a été soldé rapidement. L'inspection a en outre mis en lumière un écart sur le réseau de collecte des lixiviats.

**M. MOINDROT, SMURFIT-KAPPA**

Précise que l'entreprise a mandaté la société Guintoli pour rouvrir les chenaux et vérifier les drains. Le problème sera soldé début 2019.

**Mme GUILLOT, DREAL UD33**

Indique qu'en 2018, la DREAL a réalisé deux inspections. La première avait pour thématique l'IED. La nouvelle installation de lavage a également été inspectée. La seconde inspection avait pour objet de faire le point sur tous les sujets ICPE en cours. L'exploitant n'a pas encore reçu le rapport.

**DALKIA**

**M. BERNAT, DREAL UD33**

Rappelle la situation administrative de la société DALKIA et présente le bilan des épandages. Cette pratique essuie désormais le refus de groupes alimentaires et de l'agriculture bio qui appliquent un principe de précaution. Pour autant, les analyses réalisées sur les produits et les sols ont confirmé le respect de la réglementation et n'ont pas révélé d'impact lié aux épandages sur les sols avant et après les épandages, ni sur le maïs en dioxines et furanes.

L'inspection réalisée en avril 2017 portait sur les rejets atmosphériques et sur les produits entrants. Elle a fait l'objet d'une demande, qui a été soldée.

**Questions diverses**

**M. POCARD, COBAN**

Suggère d'associer les riverains au projet de restauration des berges du Lacanau et de gestion des espèces invasives.

**M. LAFON, Maire de Biganos**

Prend note de la suggestion.

**Mme GUILLOT, DREAL UD33**

Suggère, lors de la prochaine CSS, d'examiner l'activité 2018 et 2019. Elle discutera avec l'exploitant à ce sujet.

**M. LE FEUVRE SMURFIT-KAPPA**

demande aux membres de la commission s'ils seraient d'accord pour ne pas faire de CSS en 2019 et d'en faire une au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 pour examiner 2018 et 2019. Les années suivantes, les CSS pourraient alors se tenir en début d'année pour discuter uniquement de l'année n-1.

Les membres de la commission n'émettent pas d'objection.

La possibilité d'une telle organisation va être discutée avec la DREAL.

**16 heures 10— Clôture de la réunion**

## **ANNEXE I : Liste de présence de la réunion du 4 décembre 2018**



PRÉFET DE LA GIRONDE

Sous-Préfecture d'Arcachon  
Secrétariat  
05.35.00.23.02  
[sp-arcachon@gironde.gouv.fr](mailto:sp-arcachon@gironde.gouv.fr)

Arcachon, le **26 OCT. 2018**

LE PREFET DE LA REGION NOUVELLE- AQUITAINE  
PREFET DE LA GIRONDE

à

Liste des destinataires in fine

OBJET : Réunion annuelle de la Commission de Suivi de Site SMURFIT KAPPA/DALKIA de Biganos.

Je vous informe que la prochaine réunion de la Commission de Suivi de Site SMURFIT KAPPA/DALKIA de Biganos est organisée le :

**Mardi 4 décembre 2018**  
**à 14h30,**  
**salle de conférences, bâtiment Direction générale**  
**de SMURFIT KAPPA Cellulose du Pin de Biganos**  
(se présenter au poste de garde)

L'ordre du jour de la réunion est fixé comme suit :

- bilan du suivi faune-flore par SIMETHIS
- présentations SMURFIT et Dalkia
  - synthèse des bilans d'exploitations 2017
  - information rapide sur les principaux axes de travail en 2018
- présentation DREAL
  - bilan 2017 de l'action de l'inspection des IC
  - information rapide sur les principaux sujets abordés en 2018

Je vous remercie de confirmer votre participation à mon secrétariat.

LE PREFET,  
Par délégation,  
Le Sous-Préfet



François BEYRIES

55, Boulevard du Général Leclerc – BP 80150 – 33311 ARCACHON CEDEX – Téléphone 05 56 90 60 60

Organisation de l'État en Gironde, horaires d'ouverture et modalités d'accueil disponibles  
sur le site internet des services de l'État en Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)



## Liste des destinataires

- Monsieur le Directeur de l'UD 33 de la DREAL
- Madame la Directrice de l'UD 33 de la DIRECCTE
- Monsieur l'adjoint du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de Gironde
- Monsieur le Directeur de la Délégation départementale 33 de l'ARS
- Monsieur le Chef de Service du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
  
- Monsieur le Maire de Biganos
- Monsieur le Président de la COBAN
- Madame le Président de la COBAS
- Monsieur le Président du SIBA
- Monsieur le Président du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Monsieur le Maire du Teich
- Monsieur le Maire de Mios
- Madame le Maire d'Audenge
  
- Monsieur le Président de la Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon
- Monsieur le Président de l'Association de Défense et de Protection de Pyla sur Mer
- Monsieur le Président de la SEPANSO
- Madame la Présidente de Bassin Arcachon Ecologie
- Monsieur le Président de l'association Courant d'Eyre
- Monsieur le Président du Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon-Aquitaine
- Monsieur le Président du Comité Départemental des Pêches Maritimes
- Monsieur le Président du Syndicat des Sylviculteurs de la Région Sud Ouest
  
- Monsieur le Directeur de la société SMURFIT KAPPA
- Monsieur le Directeur de la société DALKIA
  
- Monsieur le représentant du personnel de la société SMURFIT KAPPA
- Madame la représentante du personnel de la société DALKIA
  
- Madame la Directrice de l'IFREMER
- Monsieur le Directeur de l'ONEMA
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
- Monsieur le Directeur de l'Agence Eau Adour-Garonne
- Monsieur le Président des Industries du Bois d'Aquitaine
- Monsieur le Président de la Fédération Départementale de Pêche et de protection du milieu aquatique

## Smurfit Kappa Cellulose du Pin Bilan 2012-2018 Etudes faune/flore



Commission de Suivi de Site SKCP-Dalkia  
Usine de Factice, Biganos,  
4 décembre 2018

# Contexte / Sommaire

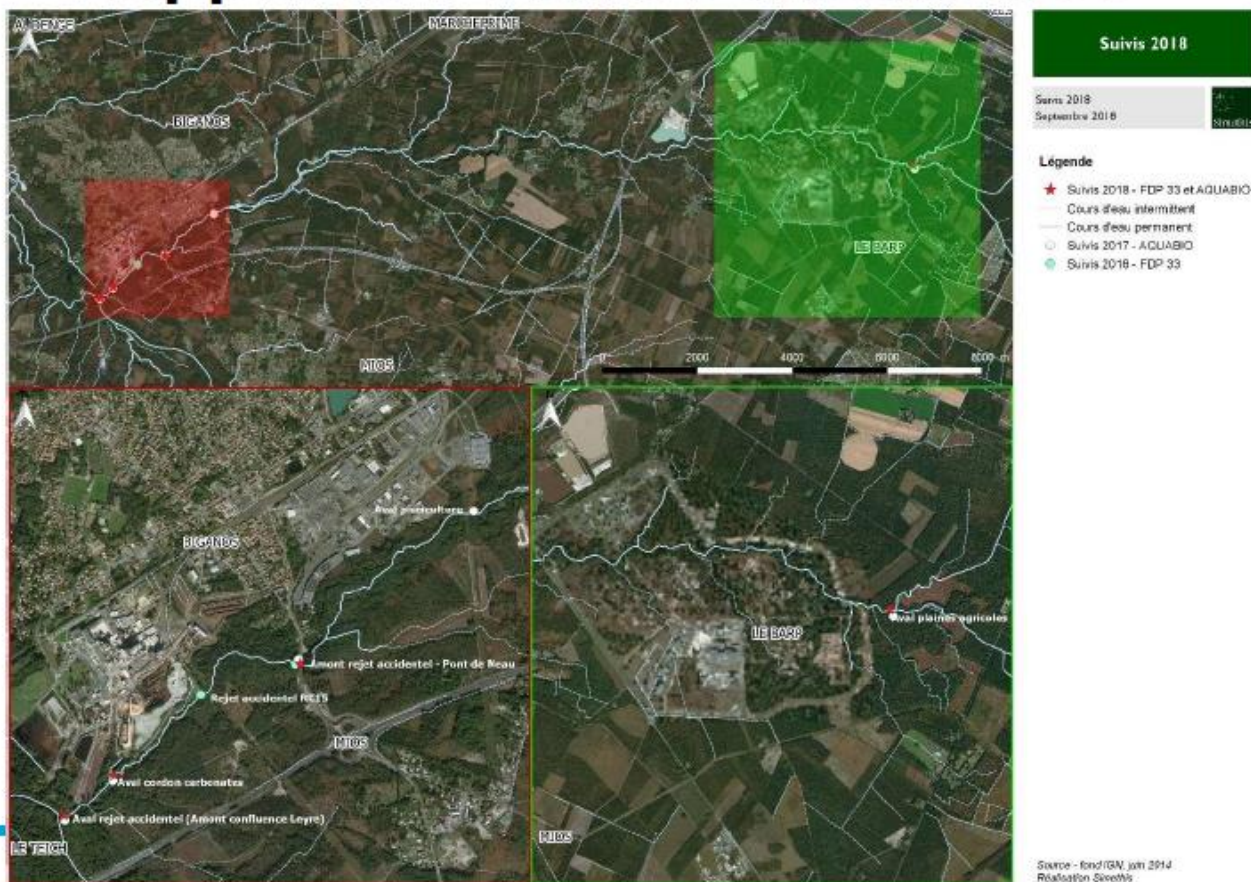
*Etudes réalisées sur la base d'un état des lieux bibliographique des connaissances environnementales existantes et d'un suivi effectué sur le périmètre d'influence de l'usine de 2012 à 2018 suite à l'accident RC15 du 5-juillet-2012*

- **Rappel des études antérieures**
- **Volet Piscicole** (Fédération Départementale de Pêche 33) 2012 - 2018
- **Volet Hydrobiologie** (Société Aquabio) 2012- 2018
- **Perspectives**

# Un recentrage du protocole en 2018 autour du suivi de la qualité de l'eau

	Organisme	Taxon	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Volet Botanique</b>	Simethis	Flore et analyses physico-chimiques							
<b>Volet Faunistique</b>	Cistude Nature	Mammifères, Amphibiens et Reptiles							
	LPO Aquitaine	Chauves-souris, Papillons de jour, Odonates							
<b>Volet Piscicole</b>	FDP 33	Poissons							
<b>Volet Entomofaune aquatique</b>	Société Linnéenne de Bordeaux	Insectes aquatiques							
<b>Volet Hydrobiologie</b>	Aquabio	Macro faune benthique, végétation aquatique et analyse physico-chimique							

# Rappel des études antérieures



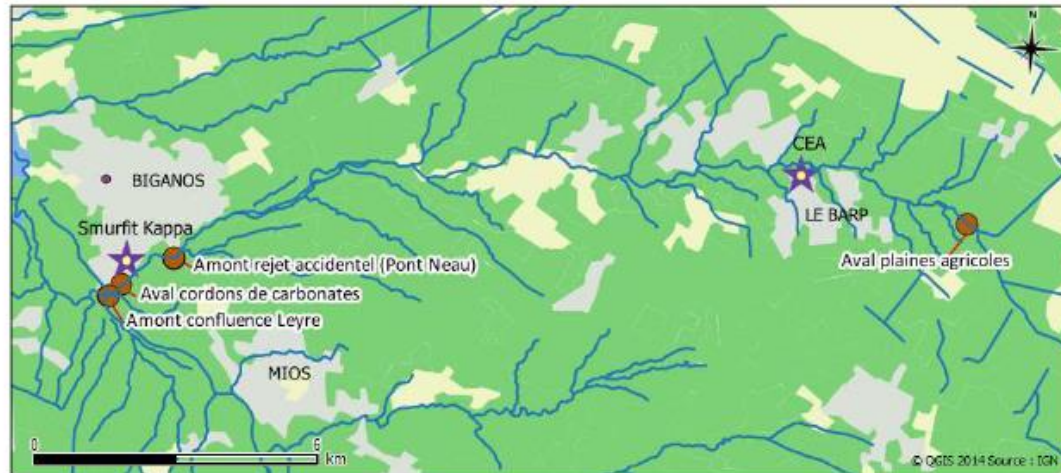
# Résultats hydrobiologiques 2018

## AQUABIO ( 2012 – 2018)



# Réseau de suivi

- ▶ 4 stations de suivi en 2018
- ▶ 1 seule campagne en 2018 basses eaux (octobre 2018)
- ▶ Types de suivis réalisés :
  - Macro-invertébrés aquatiques
  - Physico-chimique
  - Herbiers aquatiques (carte en cours de réalisation)



## Résultats – Evolution de la qualité du Lacanau en 2018

Libellé national	Lacanau au Barp – aval plaines agricoles	Lacanau – Amont rejet accidentel (Pont Neau)	Lacanau – Aval cordons de carbonates	Lacanau – Aval rejet accidentel (amont confluence Leyre)
Numéro d'essai, Date	RCS178-10795 11/10/2018	RCS178-10793 11/10/2018	RCS178-10792 11/10/2018	RCS178-10794 11/10/2018
I2M2	0,9202	0,6715	0,6297	0,2760
ASPT	0,7992	0,2975	0,2975	0,0000
Indice Shannon	1,0000	0,8798	0,8315	0,7887
Ovoviviparité	1,0000	0,5775	0,5434	0,0357
Polyvoltinisme	1,0000	0,9753	0,8853	0,4190
Richesse	0,7746	0,6690	0,6338	0,2465

Stations	Physico-chimie	Invertébrés	État écologique retenu
		État biologique	
Lacanau au Barp – aval plaines agricoles	Bon	Très bon	Bon
Lacanau – amont (Pont Neau)	Bon	Très bon	Bon
Lacanau – aval cordons de carbonates	Mauvais	Bon	Moyen
Lacanau – amont confluence Leyre	Mauvais	Médiocre	Médiocre

Légende
Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais

- ▶ Aval cordons de carbonates : pas de perturbation significative sur macroinvertébrés (amont en limite TB/B état, mêmes taxons polluosensibles et diversités taxonomiques quasi identiques)



## Résultats – Evolution de la qualité du Lacanau en 2018

Libellé national	Lacanau au Barp – aval plaines agricoles	Lacanau – Amont rejet accidentel (Pont Neau)	Lacanau – Aval cordons de carbonates	Lacanau – Aval rejet accidentel (amont confluence Leyre)		Lacanau au Barp – aval plaines agricoles	Lacanau – Amont rejet accidentel (Pont Neau)	Lacanau – Aval cordons de carbonates	Lacanau – amont confluence Leyre
Numéro d'essai, Date	RCS178-10795 11/10/2018	RCS178-10793 11/10/2018	RCS178-10792 11/10/2018	RCS178-10794 11/10/2018	Zinc (µg/L)	6,33	6,52	34,9	28,7
I2M2	0,9202	0,6715	0,6297	0,2760	▶ NQE = 7,8 µg/L				
ASPT	0,7992	0,2975	0,2975	0,0000					
Indice Shannon	1,0000	0,8798	0,8315	0,7887					
Ovoviviparité	1,0000	0,5775	0,5434	0,0357					
Polyvoltinisme	1,0000	0,9753	0,8653	0,4190					
Richesse	0,7746	0,6690	0,6338	0,2465					

Stations	Physico-chimie	Invertébrés	État écologique retenu
		État biologique	
Lacanau au Barp – aval plaines agricoles	Bon	Très bon	Bon
Lacanau – amont (Pont Neau)	Bon	Très bon	Bon
Lacanau – aval cordons de carbonates	Mauvais	Bon	Moyen
Lacanau – amont confluence Leyre	Mauvais	Médiocre	Médiocre

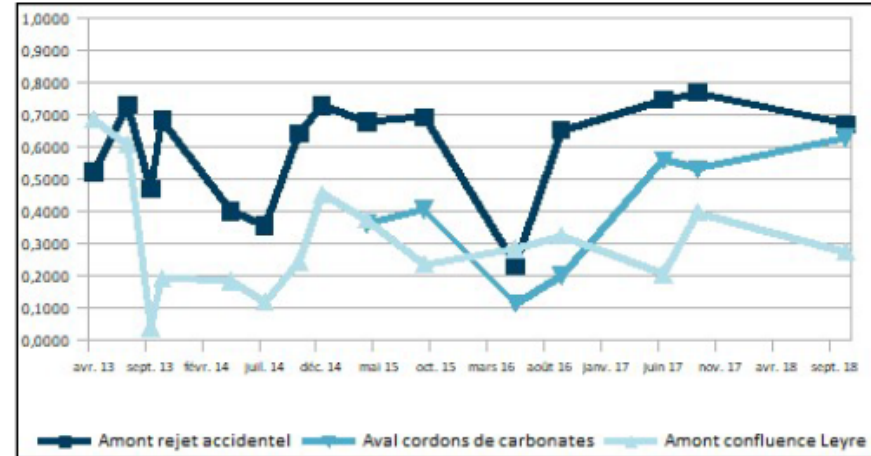
Légende
Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais

- ▶ Aval cordons de carbonates : pas de perturbation significative sur macroinvertébrés (amont en limite TB/B état, mêmes taxons polluosensibles et diversités taxonomiques quasi identiques)
- ▶ Présence inexplicée de Zinc en octobre 2018 --> décline état écologique station en aval cordons de carbonates
- ▶ Amont confluence Leyre : détérioration état biologique : I2M2 perte 2 classes d'état ASPT nulle + ovoviviparité quasiment nulle --> altération qualité physico-chimique de l'eau Mais impact morphologie du cours d'eau : limite installation faune plus diversifiée et polluo-sensible. Pollution diffuse dont origine difficilement identifiable

# Résultats – Evolution de la qualité du Lacanau 2013-2018

12M2 (en EQR)	Aval plaines agricoles	Amont rejet accidentel	Aval cordons de carbonates	Amont confluence Leyre
avr. 13		0,5230		0,0309
juil. 13		0,7318		0,0392
sept. 13		0,7708		0,0103
oct. 13		0,6849		0,1945
avr. 14		0,4014		0,1857
juil. 14		0,3573		0,1195
oct. 14		0,6436		0,2459
déc. 14		0,7295		0,4549
avr. 15		0,6784	0,3625	0,3754
sept. 15		0,6951	0,4077	0,2375
mai 16		0,2330	0,1144	0,2855
sept. 16		0,6536	0,2014	0,3250
juin 17		0,7191	0,5603	0,2070
sept. 17	0,8137	0,7704	0,5330	0,3980
oct. 18	0,9202	0,6715	0,6237	0,2760

Légende	
Très bon	(Valeur > 0,7)
Bon	(Valeur > 0,5)
Moyen	(Valeur > 0,3)
Médiocre	(Valeur > 0,1)
Mauvais	(Valeur < 0,1)



- ▶ Amont rejet : relativement stable – TB état biologique depuis décembre 2014 (excepté 2016 -> perturbation survenue en amont)
- ▶ Aval cordons de carbonates : état biologique semble s'améliorer depuis avril 2015 (sans 2016) : bon état depuis juin 2017. Ecart avec amont semble diminuer.
- ▶ Amont confluence Leyre : relativement stable mais oscille entre état biologique moyen et médiocre. Fort écart entre amont et aval semble indiquer une perturbation diffuse

# Résultats piscicoles 2018

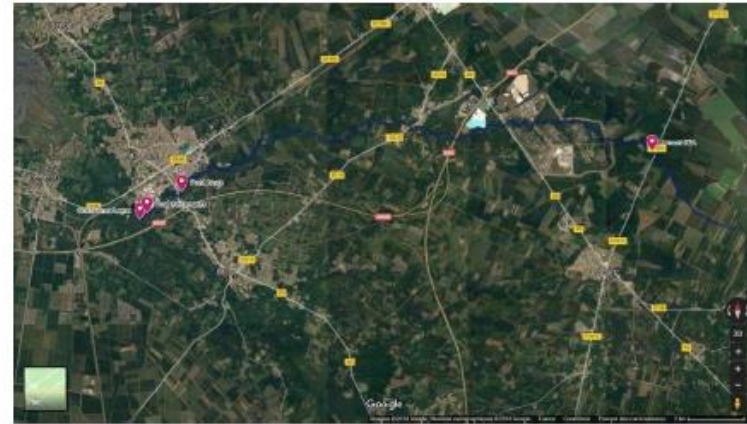
FDP33 ( 2012 – 2014, 2016, 2018)



# Suivi de la faune piscicole

## Méthodologie

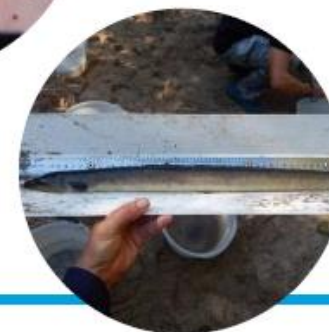
- ▶ Inventaire par pêche électrique (inventaire complet par enlèvements successifs avec isolement des stations)
- ▶ Biométrie complète : espèce, taille, poids et évaluation de l'état de santé (codes pathologies ASPS)



# Suivi de la faune piscicole

## Nombre d'espèces

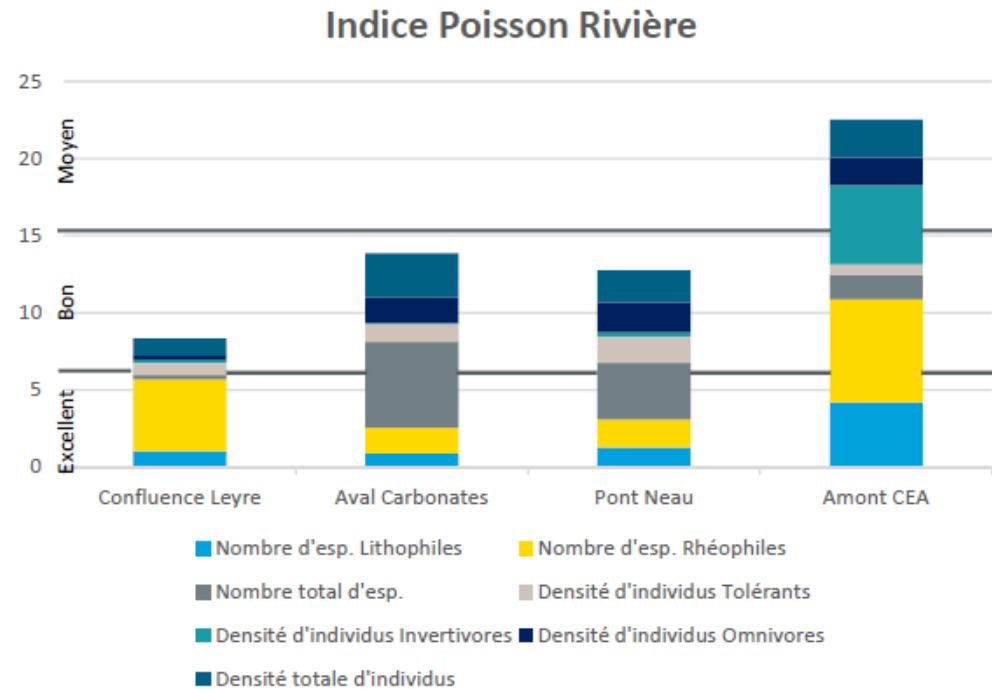
	Confluence Leyre	Aval Carbonates	Pont Neau	Amont CEA
Anguille	X	X	X	X
Brochet	X	X	X	X
Ecrevisse de Louisiane	X	X	X	X
Flet		X		
Gardon		X	X	
Goujon spp.	X	X	X	
Lamproie de planer	X	X	X	
Lamproie fluviatile		X	X	
Lamproie marine	X	X	X	
Loche franche	X	X	X	
Perche		X	X	
Perche soleil		X	X	
Vairon spp.	X	X	X	X
Vandoise indéterminée		X		
Vandoise rostrée		X	X	
Vandoise commune (VAN)	X			
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>4</b>



# Suivi de la faune piscicole

## Indice Poisson Rivière

- ▶ Somme de 7 métriques
- ▶ Représente la divergence par rapport à un modèle théorique
- ▶ Confluence Leyre : déficit en espèces d'eaux courantes
- ▶ Aval Carbonates et Pont Neau : richesse spécifique trop élevée et densité totale trop forte
- ▶ Amont CEA : Déficit d'individus invertivores et déficit en espèces d'eaux courantes

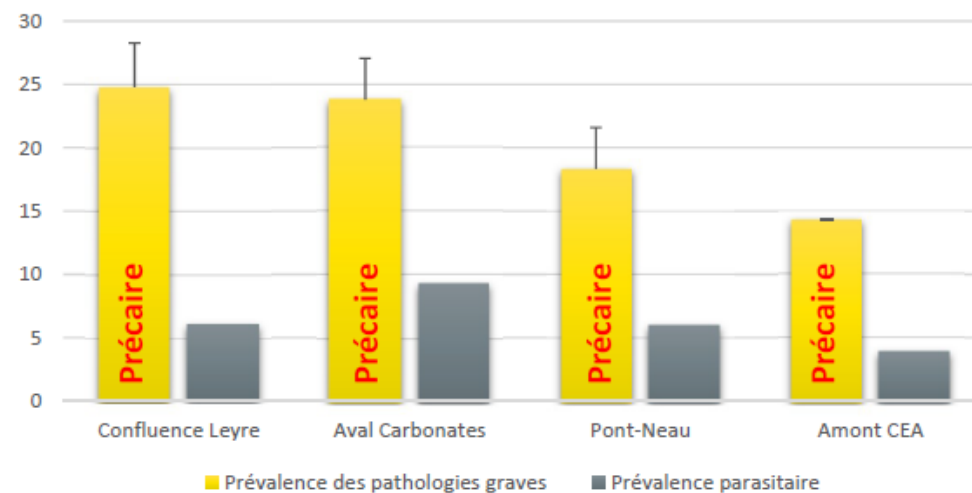


# Suivi de la faune piscicole

## Etat de santé

- ▶ Les prévalences hautes indiquent une dégradation de la qualité de l'eau sur l'ensemble des stations étudiées
- ▶ Un état de santé lésionnel, à confirmer pour réévaluation, est constaté dans la zone d'influence de l'usine SmurfitKappa
- ▶ Etat parasitaire correct

Prévalences des différents types de pathologies



\* Les barres d'erreur représentent les prévalences des pathologies bénignes

# Missions en cours et perspectives





# Missions en cours et perspectives

## ▪ SIMETHIS

- Coordination scientifique
- Accompagnement dans la renaturation du tas de carbonates et restauration des berges de Lacanau en partenariat avec le PNRLG (présence de nombreux foyers d'espèces exotiques végétales)

### Renaturation du tas de carbonates en trois phases (2019, 2020 et 2022) :

- Coupe et fauchage de la végétation en place;
- Apport d'un substrat fertile sur 40 à 50 cm présent localement : broyats de souches, composts présents sur les aires de stockage des grumes ;
- Engazonnement avec des espèces locales (en lien avec le risque « invasives végétales »);



# Missions en cours et perspectives

## ▪ SIMETHIS

- Coordination scientifique
- Accompagnement dans la renaturation du tas de carbonates et restauration des berges de Lacanau en partenariat avec le PNRLG (présence de nombreux foyers d'espèces exotiques végétales)

### **Restauration des berges du Lacanau :**

- Identification des secteurs d'intervention et de non intervention (dynamique naturelle)
- Sur les secteurs d'intervention : travaux d'élimination des invasives
  - ❑ Cerclage, abattage et rognage des souches (Erable negundo, Robinier) puis rognage des souches ;
  - ❑ Plantation d'espèces locales.



# Missions en cours et perspectives

## ▪ CISTUDE NATURE

- Suivi de la renaturation de l'ancien bassin de rétention du Sagnac
- Suivi des populations de Cistude d'Europe sur l'ancien bassin de rétention du Sagnac par télémétrie et GPS



## ▪ FDP 33

- Pêche électrique sur les quatre stations de suivis

## ▪ AQUABIO

- IBG- RCS et suivis physico-chimiques sur les quatre stations de suivis

# Smurfit Kappa Cellulose du Pin Bilan 2012-2018 Etudes faune/flore



Commission de Suivi de Site SKCP-Dalkia  
Usine de Fabrication, Biganos,  
4 décembre 2018



# Smurfit Kappa Cellulose du Pin Résultats & situation Environnement 2017-2018

Commission de Suivi de Site SKCP-Dalkia  
Usine de Factice, Biganos

4 décembre 2018

# Sommaire

## ▶ Résultats

- Résultats généraux
- Résultats environnementaux / Suivi réglementaire
- Parties intéressées environnement

## ▶ Travaux et Investissements réalisés /en cours

- Arrêt technique 2018
- Bacs de stockage / Rétentions
- Zoom investissements 2018/2019
- Phyto-remédiation du Bassin Sagnac

## ▶ Investissements Environnement et actions à venir

- Etudes environnementales
- Consommation énergétique du site

## ▶ Conclusion

A photograph of two men in a warehouse setting, looking at a cardboard box. The image is overlaid with a semi-transparent green filter. A large white arrow graphic points to the right, framing the text.

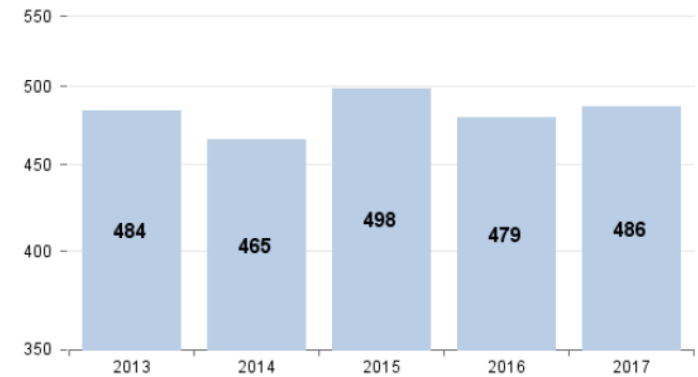
# Résultats généraux

PAPER | PACKAGING | SOLUTIONS

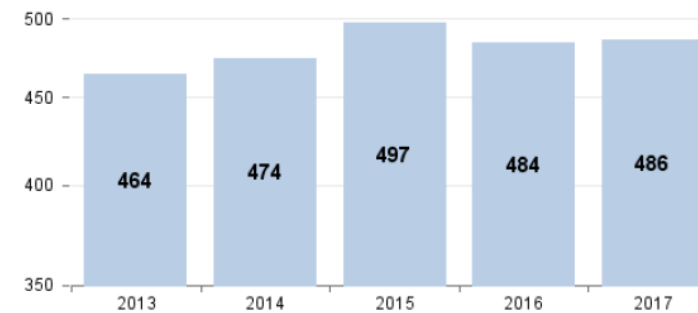
 **Smurfit Kappa**

# Résultats généraux

▶ Production Papier (kt)



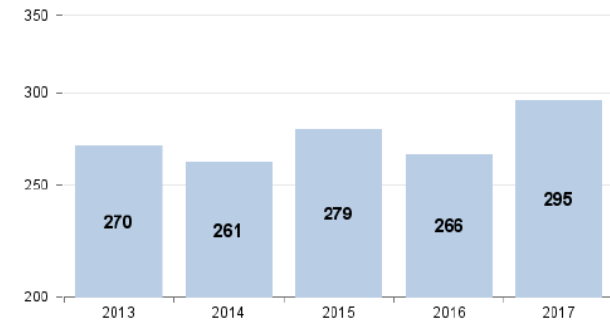
▶ Ventes Papier (Kt)



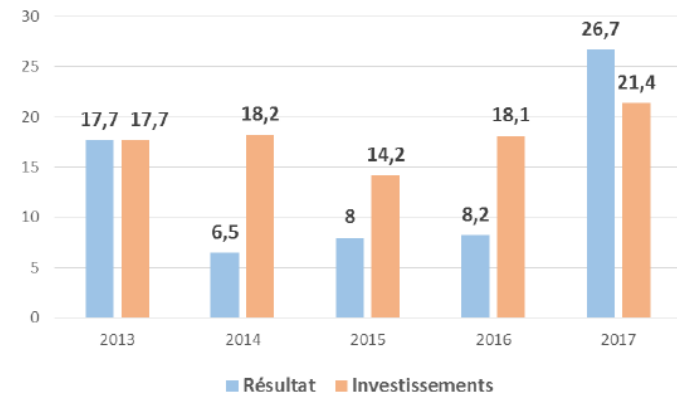


# Des résultats positifs permettant d'investir

▶ Chiffres d' Affaires (m€)



▶ Résultats / investissements (m€)

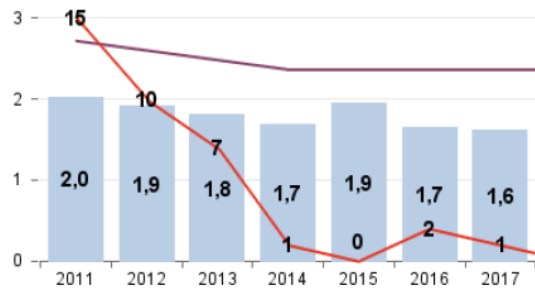




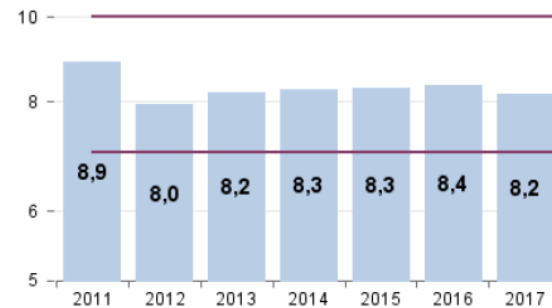
# Résultats Environnement Suivi réglementaire

# Résultats environnementaux : Rejets Liquides

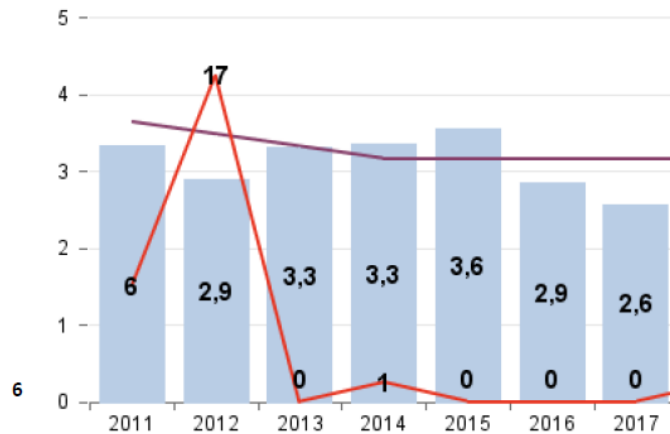
## ▶ Matières en suspension



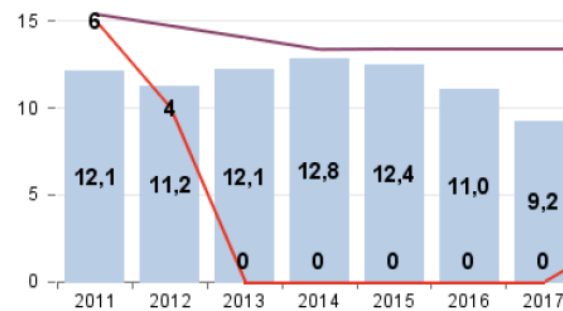
## ▶ PH



## ▶ Demande Biochimique en Oxygène

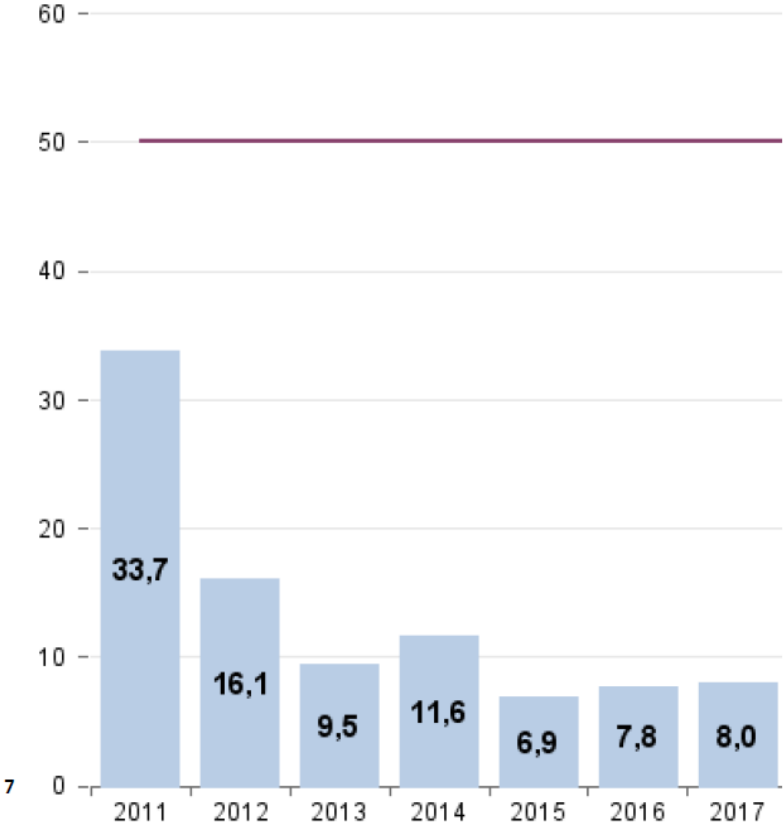


## ▶ Demande Chimique en Oxygène

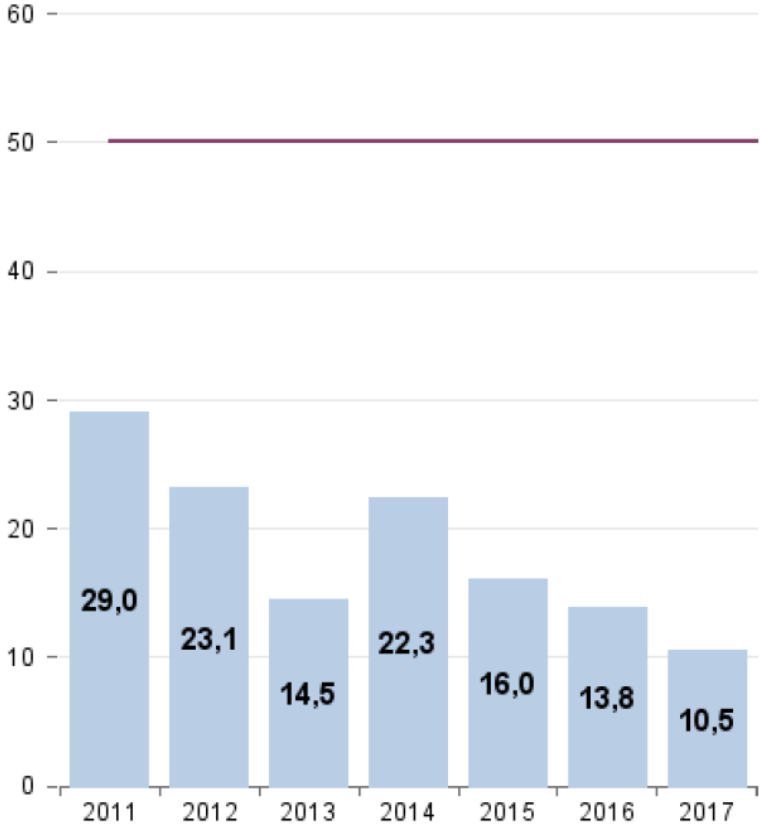


# Résultats environnementaux : Rejets atmosphériques

▶ Poussières Chaudière de récupération (mg/Nm<sup>3</sup>) à 6% O<sub>2</sub>

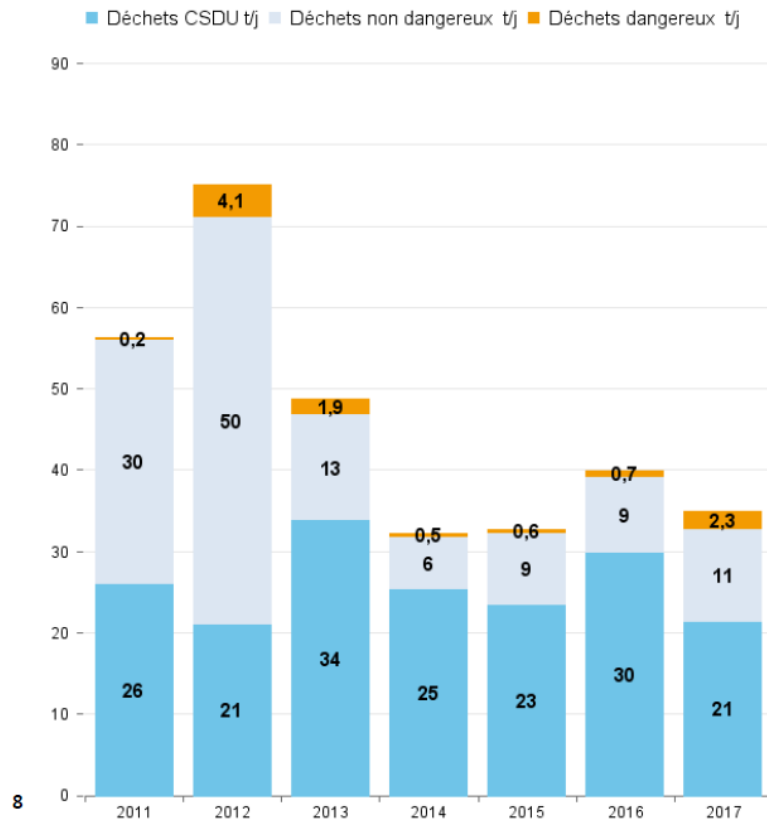


▶ Poussières Four à chaux (mg/Nm<sup>3</sup>) à 6% O<sub>2</sub>



# Résultats environnementaux : Déchets

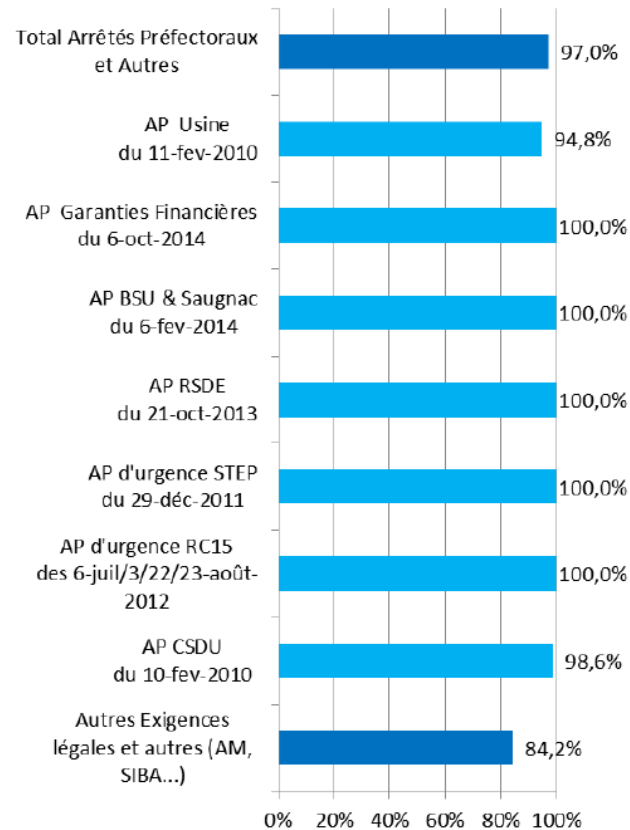
## ► Filières de traitement des déchets collectés sur site (hors cendres biomasse et carbonates)



- ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux) :
  - Déchets issus du traitement des Papiers-Cartons Récupérés
- Déchets Non Dangereux (recyclage en filière agréée) :
  - Ferrailles
  - Terres souillées
  - Boues de STEP
  - Boues de bacs ...
- Déchets Dangereux (traitement externe en filière agréée) :
  - Liqueurs et Produits chimiques
  - Chiffons gras, huiles usagées
  - Piles et accumulateurs
  - Déchets amiantés
  - D3E (déchets électriques, électroniques..)
  - DASRI (déchets d'activité de soins à risques infectieux) ...
- ISDND :
  - Evolution du volume de déchets en fonction du niveau de production

# Suivi réglementaire environnement

► Objectifs : coller au plus près des évolutions et exigences légales et réglementaires



## ► Sujets traités

- Réservoirs liquides inflammables enterrés
- POI
- Audit énergétique
- Porter à connaissances (essai compostage, stockage Marais, bacs)
- Eau Chaude Sanitaire / contrôle légionnelles douches
- Clôture du site / contrôle d'accès
- Adaptation / Compléments ATEX
- Rétentions zone de tri magasin
- Bruit : nouvelle cartographie de mesures/comparaison AM 23/01/1997
- Gestion du stockage de carbonates de calcium : APC
- Potabilité de l'eau / puits artésien : diagnostic
- Conformité des mesures rejets atmosphériques et assurance qualité des analyseurs / avec mise en place de mesures en continu NOX et SO2
- Détection incendie stockage PB (2018)

## ► Sujets à venir

- Nouvel arrêté d'exploitation et BREF papetier : en cours d'élaboration
- Renouvellement des garanties financières de l'usine
- Demande d'allocation de quotas d'émission de gaz à effet de serre
- Demande d'autorisation d'un forage de remplacement

# Parties intéressées Environnement

## ▶ Demandes externes enregistrées (5 pour bruit et rejets liquides)

- 1 pour rejets atmosphériques
- 1 pour des envolés de déchets vers la station de pompage
- 2 pour odeurs (STEP)
- 1 pour bruit soupape

## ▶ Inspections DREAL 2018

- 10 juillet 2018 : IED
- 18 octobre 2018 : site (annuelle)

## ▶ Rencontres et communication avec les élus et associations

- Rencontres des élus de toutes les communes du Bassin d’Arcachon + Lettre institutionnelle
- Participation au réseau local de surveillance des micropolluants du Bassin d’Arcachon (REMPAR)
- Rencontres avec institutionnels et associations sur la thématique de l’eau Agence de l’Eau, Parc Naturel Marin, Parc Naturel Régional Landes de Gascogne
- Participation du Comité de Développement du Pays Bassin Arcachon - Val de Leyre
- Accueil de 2 500 visiteurs en 2017 et célébration de nos 90 ans en juin 2018 avec deux WE Portes Ouvertes (1 500 visiteurs en 10 jours)

Nature plainte 2017	Nb
Plainte Rejets atmosphériques	1
Plainte Déchet (envolée)	1
Plainte odeurs	2
Plainte bruit	1
<b>Total général</b>	<b>5</b>

**1928**  
**2018**  
**ans**



# Travaux et investissements

PAPER | PACKAGING | SOLUTIONS

 Smurfit Kappa



# Arrêt Technique 2018

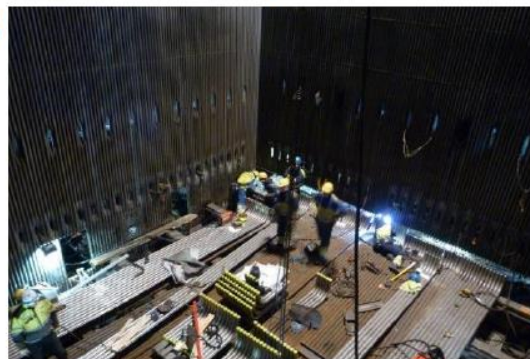
▶ L'usine a stoppé son activité de production en mars 2018 pour l'un de ses plus importants arrêts techniques : du 25 février au 20 mars 2018

▶ Travaux d'investissements principaux

- Réfection chaudière liqueur noire (5 M€)
  - Sole
  - Injection air
- Cylindres sécheurs MAP n°6 (2,4 M€)
- Raccordement nouveau lavage de pâte (26,9 M€)

▶ Travaux de maintenance (4,5 M€)

- Requalification chaudière liqueur noire et lessiveur
- Briquetage et chainage four à chaux
- Contrôle clarificateur et décanteur
- Travaux circuit vapeur
- Travaux convoyeur à chaîne atelier à bois
- Désamiantage hotte MAP n°6

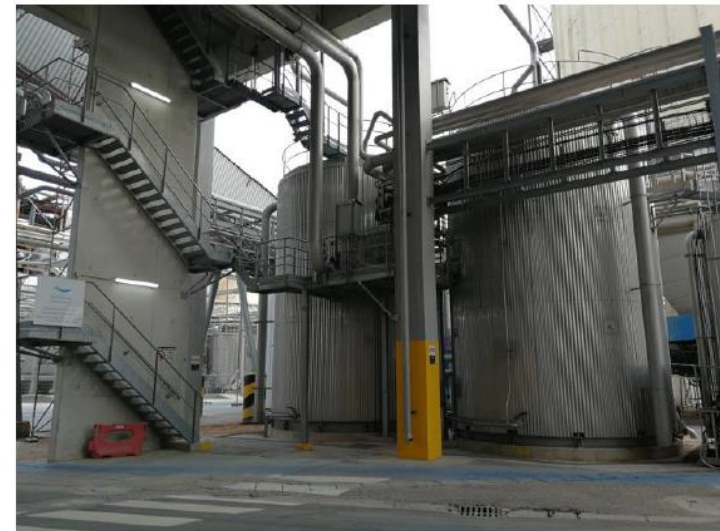


# Bacs de stockage / Rétentions

- ▶ 2011 -> fin 2018 (montant total des travaux : 23 M€)
- ▶ Suivi permanent et inspection de nos 173 bacs (tous les bacs >1m3)

## Nouvelles réalisations 2017/2018

- ▶ Réfection de 2 bacs de pâte et filtrat
- ▶ Création de 4 nouveaux bacs sur l'installation lavage



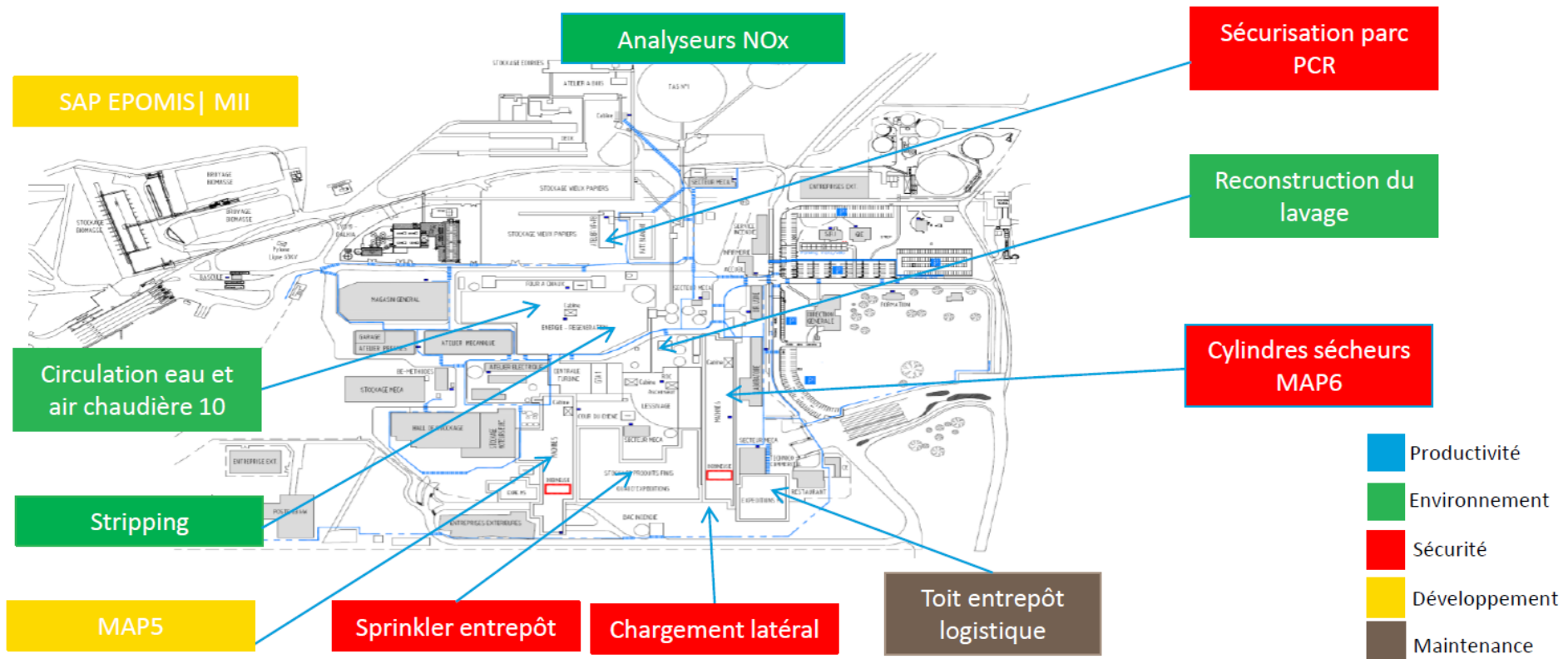


# Investissements 2018/2019

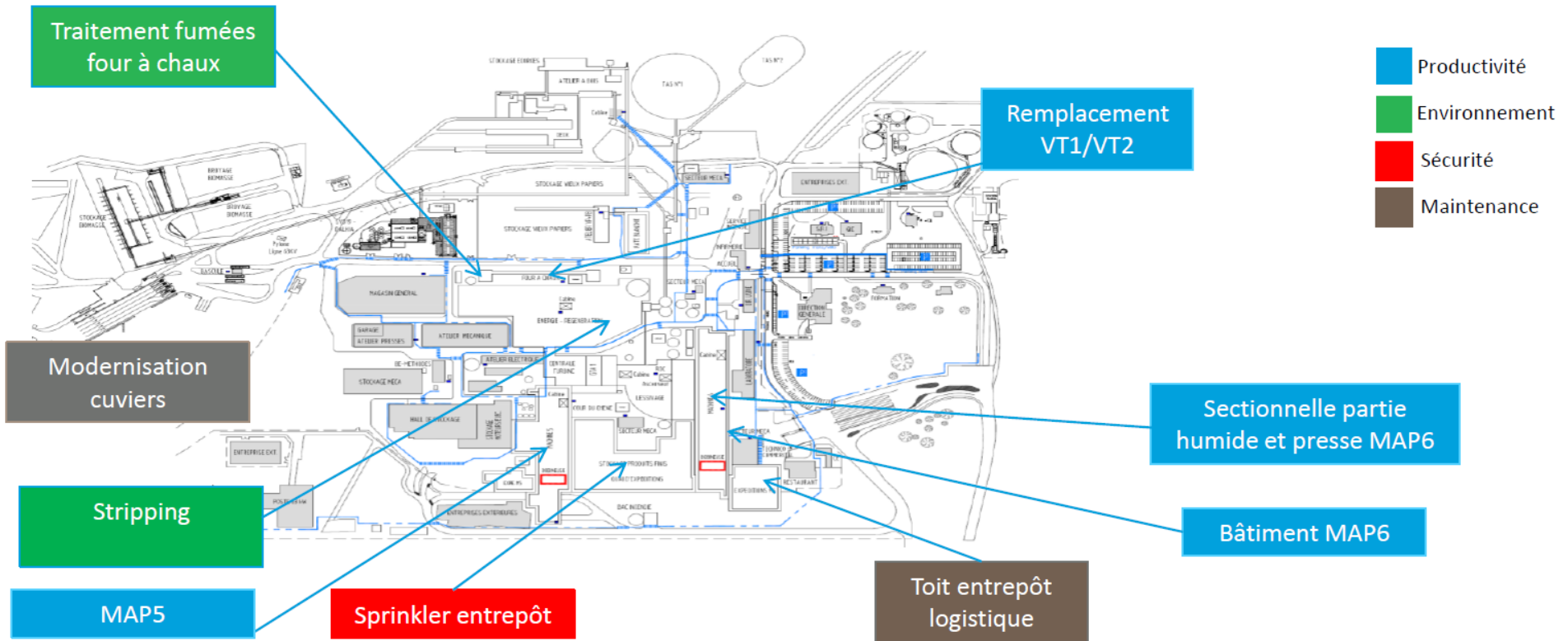
PAPER | PACKAGING | SOLUTIONS

 **Smurfit Kappa**

# 2018 | Investissements en cours de réalisation et à lancer



# 2019 | Investissements à réaliser et à lancer





# Phytoremédiation du Bassin Saugnac

# Un retour progressif à la nature

- ▶ La combinaison de l'assèchement du bassin et du développement du réseau racinaire a permis de démarrer la dégradation des résidus d'hydrocarbures
- ▶ La solution est déployée sur 90% du Bassin Sagnac.
- ▶ Une partie plus humide a été difficile à assécher



*Une parcelle pilote en 2015*



*Le Bassin Sagnac en 2018*

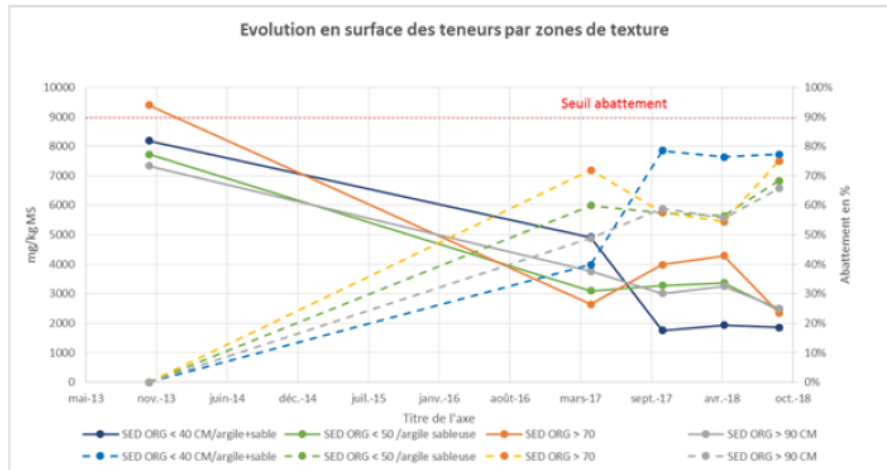
# Saules, aulnes et peupliers



Nouvelles plantations d'arbres sur le Sagnac pour accélérer le phénomène  
et travailler en profondeur au niveau racinaire



# Une décontamination naturelle



- ▶ Suite à investigation, nous nous sommes focalisés sur le baisse des Hydrocarbures Totaux dans le sol
- ▶ La tendance est sur une très bonne courbe (à la fois en teneur en HCT et en taux d'abattement)
- ▶ Perspective dépollution : 2023

## 4 zonages différents :

- Sédiments organiques > 90 cm,
- Sédiments organiques > 80 cm,
- Sédiments organiques 50 cm / argile sableuse
- Sédiments organiques < 40 cm/ argile + sable

# Le retour de la faune

- ▶ Observation du retour des vers de terre, taupes et Cistude sur le site du Saugnac



# Présentation de la démarche pour nos 90 ans

**COMPRENDRE ET PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT**

## Étude faune/flore<sup>®</sup>

Mesurer l'impact environnemental de l'usine

**NOTRE AMBITION: COMPRENDRE ET PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT POUR MEILLEUR NOTÉGER**

### Bassin Saignac<sup>®</sup>

Une remédiation exemplaire

**HISTORIQUE**  
Le « Bassin Saignac » est une zone proche de l'usine utilisée comme bassin depuis les années 70 et jusqu'en 2014, pour le stockage des effluents en attente de traitement. Des sédiments, dont des résidus d'hydrocarbures, se sont accumulés au cours du temps, sur des épaisseurs variables comprises entre 0,50 m et plus de 1 mètre. En 2012, il a été décidé de construire un bassin de rétention ultime **totalement étanche** livrant en 2014. Le bassin Saignac est de ce réhabilité à l'aide de la technique de **phytoremédiation**.

**DÉPOLLUTION NATURELLE PAR PHYTOMÉDIATION**  
Il est important d'identifier une technique de traitement du « Bassin Saignac » présentant un impact environnemental moins important que la technique d'extraction tout en assurant une végétalisation et un retour en espace naturel du site. La phytoremédiation est une solution de dépollution naturelle qui utilise les plantes et les microorganismes pour **dégrader les polluants organiques**. Des essais ont été effectués en laboratoire avec des résultats concluants.

**DES RÉSULTATS PROMETTEURS, UN SUIVI PERMANENT**  
La combinaison de l'assèchement du bassin et du développement des végétaux a permis un démarrage de la dégradation des résidus hydrocarbures, sur les parcelles pilotes du bassin Saignac, assez similaire à celle des essais laboratoires. En surface (0-30 cm), l'abattement atteint près de 85 % de la teneur initiale, et de l'ordre de 75 % en profondeur (50-70 cm). Dès décembre 2014, la colonisation par des vers de terre a pu être observée, attestant de l'évolution positive de cette zone. La phytoremédiation est aujourd'hui effective sur plus de 90 % du Bassin Saignac et le suivi de ses effets va se poursuivre jusqu'en 2022.

**L'étude faune/flore permet de recenser et de surveiller**

- 14 espèces de mammifères, dont 5 espèces d'ours et d'oursins (compagnons emblématiques)
- 8 espèces de limulaires sur la Laysan et la Lacaze
- 4 espèces d'araignées dont la BANETTE MÉDIANE
- 73 espèces d'oiseaux (dont un oiseau de paradis)
- UN PEUPLEMENT PISCICOLE VARIÉ ET SPÉCIFIQUE (Poissons, Insectes aquatiques, Amphibiens, Lézards, Serpents communs, etc.)
- Une population importante de CASTOR D'EUROPE
- 15 espèces patrimoniales de fleurs (dont 10 espèces de plantes, 5 espèces de fleurs, dont 3 protégées au niveau national)
- UN ÉTAT ÉCOLOGIQUE de cours d'eau de Lacaze

**Mesure / Préservation / Étude / Protection / Faune / Flore**

**DURABLE**  
**PAR NATURE** 90 ANS  
SUSTAINABLE BY NATURE





# Les investissements environnementaux

PAPER | PACKAGING | SOLUTIONS

 **Smurfit Kappa**

# Investissements environnementaux en cours et à venir

▶ **2018** Lavage de la pâte : Démarrage en avril 2018 (montant des travaux : 26,9 M€)

- Recyclage total des condensats de l'évaporation dans le process de lavage
- Réduction de la charge en micropolluants dans les effluents de l'usine
- Réduction du facteur de dilution
- Réduction du volume rejeté dans les effluents de l'usine
- Diminution de la charge en DCO de la pâte kraft (de 45 à 25 kg/ADT)
- Réduction de la charge en DCO dans les effluents de l'usine
- Résultats en adéquation avec les garanties constructeurs

▶ **2018/2020** Stripping condensats : (montant des travaux : 11,3 M€)

- Extraction méthanol et gaz odorants des condensats d'évaporation (colonne de distillation)
- Combustion d'une partie des gaz odorants et du méthanol
- Revalorisation énergétique
- Réduction des Micropolluants

▶ **2019** Etude Réduction des consommations d'eaux et des rejets à la source :

- Etude simulation impact réduction des eaux et température
- Réalisation par Centre Technique du Papier

→

# La consommation énergétique du site

- ▶ Lors de nos 90 ans, signature d'un partenariat avec la région Nouvelle Aquitaine pour **réduire de 10 % la consommation énergétique du site en 3 ans.**
- ▶ **Lancement des actions : début 2019** concomitamment au vote du Conseil Régional



*Bruno Lafon Maire de Biganos, Nicolas Le Feuvre Président de SKCP,  
Alain Rousset Président de la Région Nouvelle Aquitaine et  
Laurent Sellier COO de la division papier de Smurfit Kappa Europe*



# Conclusion

# Conclusion

- ▶ Notre site poursuit son **projet de modernisation** afin de répondre aux **meilleurs standards de la profession**, aussi bien dans les domaines environnementaux que techniques.
- ▶ L'arrêt technique de mars 2018 a marqué un nouveau tournant, qui se prolonge par les **investissements importants à venir sur la MAP 5 et le stripping des condensats**.
- ▶ Le **Groupe Smurfit Kappa** assure, par ses investissements sur notre site, **un soutien essentiel** à notre politique de développement.
- ▶ Nous poursuivons également notre **politique d'intégration sur le territoire** en développant des actions ciblées avec des acteurs majeurs de la vie associative, économique, culturelle ou sportive.





**Merci de votre  
attention**



# UNITE DE VALORISATION BIOMASSE DALKIA de FACTURE

## Synthèse Bilan d'exploitation 2017

Commission de suivi de site (CSS) - Biganos, 04/12/2018  
Présentation : Christophe JEHANNO - DCO Biomasse Facture







■ Engagements / Commission de Régulation de l'Energie (CRE) :

**Respect de tous les critères**

Efficacité énergétique : **73,76%** pour un objectif de 69,50%

■ Disponibilité horsaire équivalent pleine puissance :

**4 816 heures** pour un objectif mini de 4000 heures

(Effet de l'ajout de 2 cellules aérocondenseur supplémentaires en 2016)

■ % Energie non renouvelable : **0,67%** pour un objectif de 2 % maxi.

■ Amélioration du bilan CO<sub>2</sub> global du site :

■ 437 352 MWh d'électricité produite (49,9 MW moyen)

■ Fourniture de 427 326 tonnes de vapeur à l'usine

Soit **56 559** tonnes de CO<sub>2</sub> évités

■ Conso. interne auxiliaires, gaz, personnels, S/traitants et transports matières premières Biomasse pour 12 884 tonnes CO<sub>2</sub>.

→ Soit une économie nette globale de **43 675** tonnes de CO<sub>2</sub> en 2017



# REJETS ATMOSPHERIQUES 2017

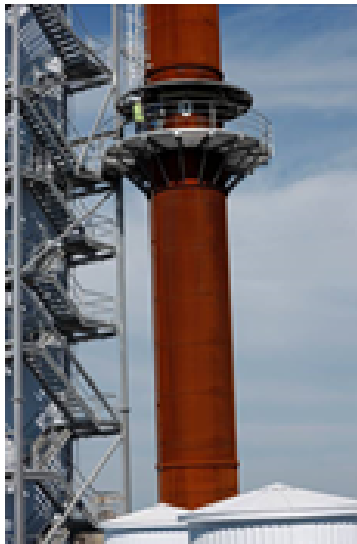


## REJETS ATMOSPHERIQUES CONTROLES CONTINUS

2017	VL horaire	VL mola	Moyenne mensuelle	VL. flux annuelle	Flux annuel
	Nb annuel de dépassements	mg/Nm <sup>3</sup>	mg/Nm <sup>3</sup>	Tonnes	Tonnes
NOx	1	300	143,3	67	320,30
SO <sub>2</sub>	0	300	0	0	0,00
Poussières	0	30	0	0	0,00
CO	0	100	0,0	0	0,00

	Nb jours limite	Réalisé	Indispo. limite	Réalisé
Dysfonctionnement systèmes de contrôle	10 jours	0 jour	100 heures	00 heures



## CONTROLES PONCTUELS

Campagne Bureau Veritas du 02/04/2016		Limites réglementaires	Moyenne 2017	% de VL
CO	mgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	100	101	101,0%
NOx	mgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	300	170	56,7%
Poussières	mgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	30	0,001	0,003%
SO <sub>2</sub>	mgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	300	0,002	0,001%
COV/T	mgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	20	0,4	2,0%
HAP	mgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	10 000	100	1,00%
HCl	mgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	30	0,701	2,34%
HF	mgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	5	0	0,00%
Hg	microgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	20	0,000	0,00%
Cr	microgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	20	0,100	0,50%
Ti	microgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	20	0	0,00%
Cr + Ti + Hg	microgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	100	0,100	0,10%
As + Pb + Se	microgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	1 000	0,100	0,01%
Sb + Cr + Co + Cu + Se + Mn + Ni + V + Zn	mgNm <sup>3</sup> à 6% O <sub>2</sub> sec	5	0,101	2,02%

La moyenne des 3 mesures de CO s'établit à 101 mgNm<sup>3</sup> Gaz sec à 6% O<sub>2</sub> mola, ne dépasse pas toutefois, 110% de la VLE en valeur moyenne journalière de ce paramètre mesuré en continu Premier dépassement d'un paramètre depuis l'origine du fonctionnement de l'installaton.

En excluant la valeur de l'excellente pertorbée par un incident sur le ventilateur de recirculation, la moyenne de la mesure en CO serait de 100,5 mgNm<sup>3</sup> Gaz sec à 6% O<sub>2</sub>, valeur comparable aux valeurs observées ces 3 dernières années avec respectivement 111 / 107 / 90,6 mgNm<sup>3</sup> Gaz sec à 6% O<sub>2</sub> pour 2015 / 2016 / 2017.



Présentation DALKIA – Commission de Suivi | 04/10/2017

# REJETS ACQUEUX - DECHETS 2017



Nature des effluents	Purges de chaudière ou du système de refroidissement, eaux de lavage, etc...			
Débit maximal	m <sup>3</sup> /h max	175 max	35,0	
Débit annuel	m <sup>3</sup> /an	1 26 000	30 994	
Station de traitement	Station de traitement de la papeterie après passage par un bassin tampon			



Paramètre	Unité	Valeur limite	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Moyenne
pH		6 à 9	7,8	8,2	7,3	7,4	7,7
Température	°C	60°C max	42	49,3	37,9	46,2	43,9
NH3	mg/l	75	4	8	8	7	5,8
ODD	mg/l	100	30	12	13	14	17,3
ODO <sub>2</sub>	mg/l	75	1,8	1	< 3	< 3	< 2,15
PCT	mg/l	5	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1

2017



Déchets	Type	Flûte	Quantité
Cendres sous foyer	D19	Valorisation en Technique Rautava	4 392 t
		Valorisation agricole	7 140 t
Cendres volantes	D19	Valorisation en cimenterie	4 052 t
		Contribuant en ISDND	5 700 t
Refus criblage biomasse	D19	Recyclage Inerme Dalkia	4 44 t
Refus métallique biomasse	D19	Valorisation acrome	49,5 t
Huiles usagées	D19	Valorisation acrome	29,6 t
Mélange Huile eau / déchets d'hydrocarbures	D19	Traitement acrome	2,9 t
Carbons	D19	Valorisation acrome	4,8 t

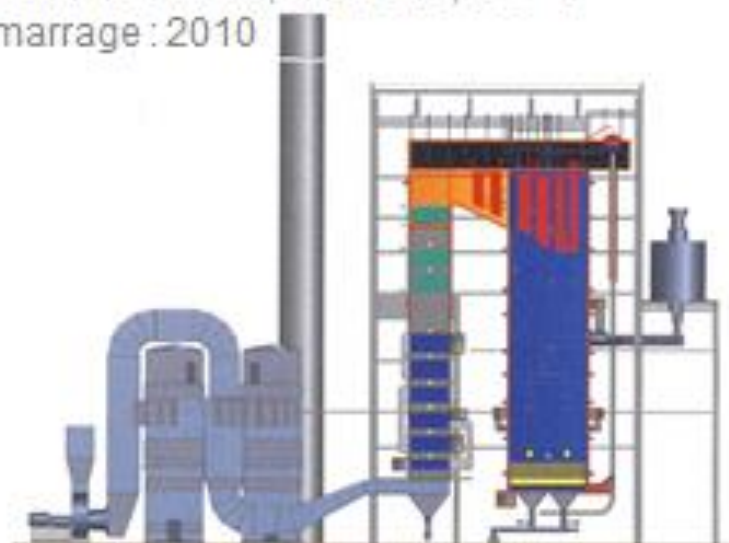


Présentation DALKIA - Commission de Site | 06/10/2016

# BILAN BIOMASSE / CENDRES 2017



Chaudière DALKIA Facture  
 HYBEX METSO Lit Fluidisé Bouillonnant  
 Vapeur : 124 MWth, 119 bars, 520°C  
 Démarrage : 2010



16 9121 t Cendres Volantes (CV)



4 392 t Cendres sous Foyer (CSF)



Cendres volantes expédiées principalement vers BEDE à Cestas (33) et oléonerie CALCIA BUSAC (17)

Cendres sous foyer valorisées en technique routière par FABRIMACO (33)

233 197 t

Ecorces  
 Fines de classement  
 Boues papetières



**Smurfit Kappa**  
 Cellulose du Pin

178 639 t

Souches (70%)  
 Rondins déclassés  
 Sciure, fagots,...



**Smurfit Kappa**  
 Composé du Pin

57 661 t

Bois propres de récupération  
 Palettes, classe A  
 Elagages urbains  
 Refus de compost



**Bois Energie France**

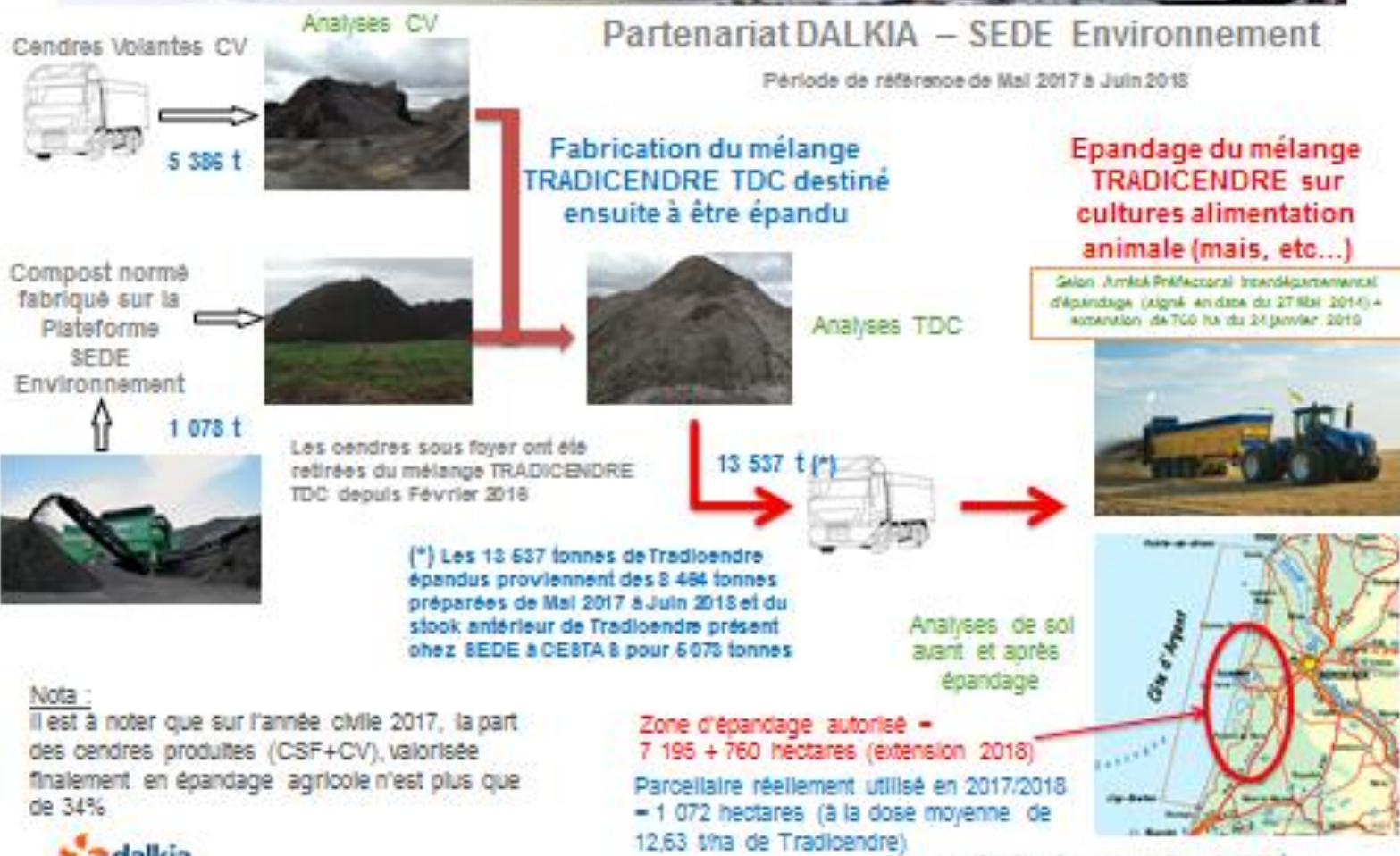
Présentation DALKIA - Commission de Site | 04/12/2018



# BILAN AGRONOMIQUE D'EPANDAGE 2017/2018

Partenariat DALKIA – SEDE Environnement

Période de référence de Mai 2017 à Juin 2018



Nota :  
 Il est à noter que sur l'année civile 2017, la part des cendres produites (CSF+CV), valorisée finalement en épandage agricole n'est plus que de 34%



Présentation DALKIA – Commission de Site | 04/12/2018

# BILAN AGRONOMIQUE D'EPANDAGE 2017/2018

**30 L/s de pH ENTRE 6 ET 8 : FLUX THEORIQUES MOYENS D'ELEMENTS TRACES METALLIQUES, COMPOSES TRACES ORGANIQUES, DIOXINES ET FURANES à 16 t brut/ha / 40 t brut/ha**

Éléments traces I RADIONUCLÉIDES	En mg/kg sec ou ppm /sec	Limites réglementaires	Conformité	Flux en g/m <sup>2</sup> pour 40 t brut/ha	0,0 en g/m <sup>2</sup>	% flux max 10 ans par rapport à la norme	Conformité sur 10 ans
Argent	3,7	Sans	/	0,029 10	Sans	/	/
Cadmium	3,0	10	Conforme	0,009 00	0,013	69%	Conforme
Chrome	28,0	1 000	Conforme	0,08	1,2	7%	Conforme
Cuivre	72,8	1 000	Conforme	0,22	1,2	18%	Conforme
Manganèse	0,3	10	Conforme	0,0008	0,012	6%	Conforme
Nickel	10,9	200	Conforme	0,03	0,3	11%	Conforme
Plomb	95,0	800	Conforme	0,29	0,9	32%	Conforme
Sélénium	0,7	Sans	/	0,0021	Sans	/	/
Zinc	398,7	3 000	Conforme	1,08	3,0	36%	Conforme
Cr+Co+Ni+Zn	490,7	4 000	Conforme	1,29	4,0	32%	Conforme
HAP* - PCB	ppm /sec	Limites	Conformité	mg/m <sup>2</sup> pour 40 t/ha	en ng/m <sup>2</sup>	en %	Conformité
Fluoranthène	0,03	0,8	conforme	0,10	7,5	1%	Conforme
Benz(a)pyrène	0,03	5,0	conforme	0,14	3,0	5%	Conforme
Benz(a)fluoranthène	0,03	2,5	conforme	0,14	4,0	4%	Conforme
Total des HAP/PCB	0,047	2,0	conforme	0,14	1,2	12%	Conforme
Dioxine et Furanes	ppb/sec	Limites	Conformité	mg/m <sup>2</sup> pour 40 t/ha	en ng/m <sup>2</sup>	en %	Conformité
Dioxine et Furanes	1,83	Sans	/	0,0000003	Sans	/	/
MS				en t de MS pour 35 t/ha	Limite		
				30,00	30,00	100%	Conforme

**Stabilité relative**      73,00%

**Décarbonée**

40





➤ Bruit:

➤ Une campagne de mesure de bruit a eu lieu en Mars 2018 (Mesures triennales).  
Vapeur sous pression mise au toit, 2 785 tonnes/mois (pour 5 500 tonnes / mois avant projet).

➤ Incidents:

➤ Pas d'incident significatif sur 2017.  
1 Exercice avec le SDIS à programmer en 2019

➤ Projets:

➤ Le Projet d'implantation d'une Turbine à gaz (nouvelle ICPE) est abandonné.

➤ Action de communication externe :

➤ De nombreux visiteurs (100 personnes environ) ont été accueillies tout au long de l'année avec mise en valeur des savoir-faire industriels, de la préservation de l'environnement et de la notion d'économie circulaire.



# Réunion de la Commission de Suivi de Site

**SMURFIT KAPPA / DALKIA  
Biganos**

**- Bilan de l'action de l'inspection des IC -**

# SMURFIT KAPPA

## Situation administrative (1/2)

### Plusieurs actes administratifs, notamment :

- **Arrêté Préfectoral d'autorisation du 11/02/2010 (global) ;**
- Arrêté Préfectoral Complémentaire (APC) du 10/03/2010 relatif à l'aire de préparation de la biomasse ;
- APC du 22/04/2010 autorisant l'expérimentation de l'épandage de cendre en milieu forestier ;
- APC du 29/12/2011 relatif aux mesures d'urgence sur la fiabilisation de la STEP ;
- APC des 20/07/2012 – 14/08/2012 et 23/08/2012 relatifs aux mesures d'urgence suite à l'accident du 05/07/2012 ;
- APC du 21/10/2013 relatif à la campagne de recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE) ;
- APC du 6/02/2014 relatif à la création d'un nouveau bassin de rétention et à la réhabilitation du bassin Saugnac ;
- APC du 6/10/2014 relatif à la mise en place de garanties financières pour la remise en état du site.

**Nouveauté : - APC du 24/07/2018 relatif au stockage de carbonate de calcium.**

# SMURFIT KAPPA

## Situation administrative (2/2)

### Actualité IED :

La parution du BREF Papeterie le 30/09/2014 implique :

- à l'échéance du 30/09/2015 : réexamen des conditions d'exploitation de l'ensemble des installations du site
- à l'échéance du 30/09/2018 : mise en conformité aux conclusions des MTD

→ **le 6/02/2017 : Smurfit Kappa a transmis au Préfet des compléments à son dossier de ré-examen**

→ **le 22/06/2017 : l'inspection des ICPE a transmis à l'entreprise un courrier avec des demandes de compléments**

→ **des compléments ont été fournis en 2018 (février et septembre). Des échanges sont en cours avec le ministère pour évaluer si les compléments sont suffisants et si les demandes de dérogation sont recevables.**

# SMURFIT KAPPA

## Inspections (1/2)

### 2 inspections en 2017 :

#### Inspection du 05/04/2017 portant sur :

- **les suites de la visite d'inspection du 20/06/2016**

De nombreuses demandes n'ayant pas été soldées, il a été décidé en 2017 de centrer la visite d'inspection sur ces points.

7 demandes réitérées par rapport à l'inspection du 20/06/2016 portant principalement sur le stockage des carbonates et les tours aéroréfrigérantes

#### Principales demandes de l'inspection :

- Les demandes portent sur le suivi des eaux souterraines (emplacement de piézos, comparaison des mesures) et sur la planification de la résorption du tas de carbonates.
- L'exploitant a répondu à l'intégralité des demandes et un projet d'arrêté préfectoral complémentaire a été discuté afin de formaliser la résorption du tas de carbonates.
- L'APC a été signé le 24/07/2018. Il comporte :
  - une formalisation du suivi des eaux souterraines,
  - la planification de la résorption du tas de carbonates d'ici le 31/12/2022.

# SMURFIT KAPPA

## Inspections (2/2)

### 2 inspections en 2017:

#### Inspection du 05/04/2017 portant sur :

- l'installation de stockage de déchets non dangereux.

2 écarts et 14 demandes ont été relevées.

#### Les écarts portent sur :

- Les piézomètres 34, 35 et 36 ne sont pas cadenassés.
- Le réseau de collecte des lixiviats de l'ISDND n'est pas apte à remplir sa fonction.

Ce dernier écart n'a pas encore été levé. Les drains sont pour certains en eau, l'intégrité de certains n'a pas pu être vérifiée. Une exploration des drains est prévue pour décembre 2018.

#### Les demandes portent notamment sur :

- Le nettoyage des abords de l'ISDND,
- La transmission des rapports annuels,
- Le stockage des lixiviats avant traitement sur la STEP,
- La maintenance préventive du réseau de collecte des drains.



# SMURFIT KAPPA

## Actualités 2018

### - Directive IED :

Poursuite de l'instruction de la nouvelle version du dossier de réexamen IED (notamment demandes de dérogation)  
+ révision des conditions d'autorisation (IED compatible)

### - APC pour le stockage de carbonates

### - Porter-à-connaissance stockage de bois

### - Réunion avec le SIBA pour la gestion du Saugnac

### - 2 inspections

### A venir :

### - Porter-à-connaissance sur la machine à papier n°5



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# DALKIA

## *Installation de combustion de biomasse*

### **Situation administrative**

- **AP du 26/05/2010 autorisant l'installation** de combustion de biomasse (vapeur pour SMURFIT KAPPA + électricité pour RTE)
- **AP du 27/04/2014 relatif à l'épandage de cendres de la chaudière DALKIA** (75 % volantes et 25 % sous foyer), avec possibilité de mélange avec compost végétal normé
  - 20 000 tonnes MS à l'année autorisées
  - 7156 ha de surfaces agricoles aptes à recevoir le produit  
(1/3 Gironde – 2/3 Landes)
- **Point IED :**
  - Parution du BREF Grandes Installations de Combustion
  - 2018 : ré-examen des conditions d'exploitation

## Bilan des épandages 2016/2017 (1/3)

- **Bilan annuel d'épandage remis par la société DALKIA** en mai 2017, complété en juillet et août 2017 :

→ Épandages de 16 284 t de Tradicendre sur 1 219 ha (386,5 ha en Gironde et 832,5 ha dans les Landes) sur les 23 454 t prévus (refus de Bonduelle, Maïsadour et Léguland et d'agriculteurs qui pratiquent dorénavant des cultures bio : principe de précaution)

→ Analyses des paramètres « produits » (cendres volantes et Tradicendre) suivants : VA, CTO, ETM , dioxines et furanes (les cendres sous-foyer ne sont plus épandues)

→ Analyses des paramètres sols : VA, ETM, dioxines et furanes (avant et après épandage)

→ Analyses du maïs au niveau des parcelles ayant fait l'objet d'un épandage et sur d'autres n'en n'ayant pas fait l'objet



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# DALKIA

## Bilan des épandages 2016/2017 (2/3)

### Résultats analyses :

→ **Les analyses ont confirmé le respect de la réglementation**

- « Produits » :

→ ETM, CTO, VA : respect réglementation

→ dioxines et furanes : résultats d'analyses nettement en dessous de ce qui figurait dans le dossier et des précédentes campagnes : 3,23 pg/g

- Sols :

→ ETM : respect réglementation

→ dioxines et furanes (avant et après épandage) : valeurs mesurées chez les 3 agriculteurs : pas d'impact dans les sols après épandage

## Bilan des épandages 2016/2017 (3/3)

- Maïs :

→ analyses en dioxines et furanes dans le maïs effectuées chez 3 agriculteurs sur parcelles ayant subi un épandage et sur d'autres où les produits n'ont pas été épandus

→ Résultats :

- teneur légèrement supérieure dans les grains issus des parcelles ayant subi un épandage au niveau d'un des 3 sites
- moyenne des 3 analyses sur grains avec épandage (teneurs moyenne : 0,367 ng/kg MS) légèrement inférieure à la moyenne des 3 analyses sur les grains sans épandage (teneurs moyenne : 0,402 ng/kg MS) : pas d'impact de l'épandage
- valeurs toutes inférieures à la valeur réglementaire de 0,75 ng/kg fixée pour l'alimentation animale

## Actions de l'administration

- Inspection du 19 avril 2017 portant principalement sur les thématiques des rejets atmosphériques et des produits entrants :
  - 1 demande : mettre à jour les procédures relatives à l'accueil de la biomasse sur le site
- Vérification du respect de l'arrêté de mise en demeure du 2 janvier 2017 faisant suite à de nombreux problèmes survenus durant les deux premières campagnes d'épandages (2014/2015, 2015/2016) :
  - d'après le bilan d'épandage et les analyses fournies, la campagne d'épandage 2016/2017 a respecté le cadre réglementaire et notamment l'AP du 27 mai 2014, l'arrêté de mise en demeure a donc été respecté



# DALKIA

## Actualités 2018

- **APC du 24/01/2018 autorisant l'extension du plan d'épandage** (environ 10 % du parcellaire sur des parcelles situées dans les Landes)
- Suivi du programme prévisionnel et du bilan d'épandage par l'inspection
- Inspections sur thématiques silos de bois + suivi respect AP 26/05/2010
- Dossier de réexamen à traiter



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Merci de votre attention**